



SCRC - Société Canine  
Régionale du Centre

## SOCIÉTÉ CANINE RÉGIONALE DU CENTRE

Affiliée à la Société Centrale Canine, reconnue d'utilité publique

**Président : Pierre ROUILLON**

Les Mouises de Bel Air – 42 Saumery  
45310 Saint-Péravy-la-Colombe  
Fixe : 02.38.80.84.69  
Portable : 06.31.78.90.55  
Mail : [rouillon.pierre@wanadoo.fr](mailto:rouillon.pierre@wanadoo.fr)

**Secrétaire : Jean-Yves LEFÈVRE**

4, impasse de la Dégessière  
37250 Sorigny  
Fixe : 02.47.26.12.72  
Portable : 06.76.38.45.02  
Mail : [jeanyves.lefevre@sfr.fr](mailto:jeanyves.lefevre@sfr.fr)

### RÉUNION DU COMITÉ DE LA SOCIÉTÉ CANINE RÉGIONALE DU CENTRE

Le mercredi 30 septembre 2009, à 18 h 15, à la ligue du Centre de basket à Saran (Loiret).

**Présents :** Danielle CACARD, Chantal FAYE, Arlette JAFFRÉ, Françoise VERNON, Xavier BOISSY, Jean BONNIN, Bernard DANGER, Imre HORVATH, Jean-Yves LEFÈVRE, Joël MAGON, Michel MARIÉ (remplaçant de Pascal BOUÉE), Alain MARQUIS, Pierre ROUILLON, Roger ROULLEAU, Roger TALBOT (remplaçant de Pierre MAISONNEUVE), Claude VOILET.

**Absente excusée :** Ariane LEMAIRE (remplaçante de Sylvie METON).

**Absent :** François DAUBRY.

**Ordre du jour :** approbation des derniers comptes rendus, élection du poste de secrétaire, proposition de mettre un terme aux affaires du CCM et des trois membres du club de Faverolles, dates des expositions 2010, 2011 et 2012, assemblée générale 2010, Game Fair 2010, procédure pour demandes de manifestations en région Centre, réunion avec les « forces vives » de la chasse en région Centre (date et lieu), finances, approbation du calendrier de la CEACUR, fédération, nombre de carnets pour les cotisations 2010, questions diverses, date de la prochaine réunion.

La séance est ouverte à 18 h 15. Mme Cacard est remerciée pour le prêt de la salle. M. Rouillon propose que les réunions soient enregistrées sur dictaphone et le met au vote. Le principe est accepté à l'unanimité.

Les démarches pour les derniers changements au sein de la SCRC (siège social et autres) ont été officialisées et parues au Journal officiel. Les signatures auprès de la banque CA ont été enregistrées. M. Rouillon tient à remercier tout particulièrement Mmes Meton, Vernon et M. Maisonneuve pour leur aide apportée au moment de la transition.

**Approbation des comptes rendus.** Le compte rendu sera envoyé à tous les membres et approuvé dans les 15 jours suivants si aucune modification n'y est apportée. Sinon les modifications seront faites et le compte rendu sera renvoyé une nouvelle fois et approuvé dans les 5 jours si aucun retour. Les comptes rendus figureront sur le site Internet de la Société Canine Régionale du Centre.

*Compte rendu du 13 mai.* Mme Jaffré souhaite apporter un démenti par rapport aux propos échangés avec M. Daubry. Ceux-ci n'étaient pas d'ordre public mais privé et M. Maisonneuve demandait conseil auprès de M. Jouantéguy et non était le bras armé de ce dernier.

M. Daubry avait aussi donné sa démission, mais à l'époque il n'avait pas de fonction précise au sein du comité de la SCRC, tout au plus il aurait pu démissionner comme membre du bureau de l'Indre. Après modifications, le compte rendu est mis au vote et approuvé dans son ensemble avec 3 abstentions.

*Compte rendu du 2 juin.* MM. Daubry et Horvath devaient prendre des notes par rapport à l'ordre du jour établi (élections au sein de la SCRC, responsables des commissions, etc). M. Horvath avait lancé un appel aux membres du comité afin de recueillir des informations sur les votes sans succès. M. Maisonneuve devait être nommé président d'honneur, cela avait été décidé.

Josiane Ledien avait accepté le poste de secrétaire adjointe en attendant mieux. M. Horvath va rédiger le compte rendu avec certains documents fournis ce soir par les membres du comité qui avaient pris quelques notes lors de la dernière réunion.

**Élection du secrétaire.** Pierre Rouillon demande si d'autres personnes veulent se porter candidat mis à part M. Lefèvre. Un vote est organisé à bulletin secret et par 15 oui et 1 blanc, M. Lefèvre est élu secrétaire de la SCRC.

**Affaire CCM et des 3 personnes de Faverolles.** Le comité est au courant de cette affaire et où elle en est. M. Rouillon a fait parvenir par e-mail au comité la réponse de la commission de discipline de la SCC (qui désavoue la décision de la SCRC) qui en a pris connaissance. Il souhaite mettre fin à cette affaire et propose le vote sur un texte qui va être au préalable débattu.

Voici le texte après modifications :

- de considérer le Club Canin Montrichardais, comme club affilié statutairement à la Société Canine Régionale du Centre ;
- de ne pas donner suite aux demandes des trois personnes exclues par le C.C. Montrichardais, prenant acte qu'elles ont créé un club qui est actuellement en stage d'affiliation ;
- de mettre fin aux différents litiges qui ont opposé la SCR du Centre et certains membres de ces deux clubs.

Le vote sur le texte concernant les affaires est fait à main levée. Résultat : sur 16 votants, 14 oui, 2 abstentions.

M. Fougères a envoyé une lettre à M. Maisonneuve pour lui signifier son mécontentement vis-à-vis de la SCRC parce que la CEACUR avait donné une subvention au CCM par rapport au championnat régional de pistage. De ce fait, il ne voulait pas déclarer ses adhérents. Il a accepté par la suite de verser le forfait de 31 €. Le comité n'accepte pas qu'un club en stage d'affiliation « fasse sa loi ».

M. Horvath souhaite à l'avenir que la SCRC ne rentre plus dans des affaires qui ne sont pas recevables ou de son ressort. Au moindre problème juridique, faire appel à un avocat compétent.

Un autre problème au sein du Club Canin du Briou à Bouzy-la-Forêt mit en stage d'affiliation début janvier. Arlette Jaffré et Pierre Rouillon ont rencontré le président le 12 septembre 2009 et lui ont proposé d'organiser une commission de litige lors de la prochaine réunion de comité de la SCRC, le 30 septembre 2009 et de rencontrer les membres du comité de son club élus statutairement.

La commission de litige de 3 personnes constituée d'Arlette Jaffré (présidente de CUR), Pierre Rouillon (président de la SCRC) et Imre Horvath (président de la section du Loiret) va rencontrer très prochainement ces personnes et évoquer avec elles leurs problèmes. Suivant les débats, des décisions seront prises comme mettre fin à ce club ou bien le garder. A ce jour, il compte près de 66 adhérents.

**Dates des expositions.** La réunion pour la commission des expositions est prévue le 7 novembre 2009 à la SCC. Notre courrier doit être envoyé avant le 14 octobre 2009.

**Exposition 2011 :** 19 et 20 février à Bourges (CACIB), 23 et 24 avril à Châteauroux (CACS), 22 mai à Tours (CACIB), 19 juin à Chartres (CACS), 28 août à Romorantin (CACS), 2 et 3 juillet à Chalette-sur-Loing (CACS).

**Séances de confirmation 2011 :** 9 mars à Timers (M. Claude Voilet, 7, rue de Néron, 28130 Pierres. Tél. 02.37.27.51.95. E-mail : [claudio.voilet@sfr.fr](mailto:claudio.voilet@sfr.fr)).

24 septembre à Villiers-le-Morhier (M. Claude Voilet, 7, rue de Néron, 28130 Pierres. Tél. 02.37.27.51.95. E-mail : [claudio.voilet@sfr.fr](mailto:claudio.voilet@sfr.fr)).

**Expositions 2012 :** 13 et 14 octobre à Orléans (CACIB), 21 et 22 avril à Châteauroux (CACIB).

**Séances de confirmation 2012 :** 19 août à Maillebois, fête de la chasse (M. Claude Voilet, 7, rue de Néron, 28130 Pierres. Tél. 02.37.27.51.95. E-mail : [claudio.voilet@sfr.fr](mailto:claudio.voilet@sfr.fr)).

#### **RAPPEL**

**Séances de confirmation 2010 :** 3 mars à Timers (M. Claude Voilet, 7, rue de Néron, 28130 Pierres. Tél. 02.37.27.51.95. E-mail : [claudio.voilet@sfr.fr](mailto:claudio.voilet@sfr.fr)).

18-19 et 20 juin dans le cadre du Game Fair (M. Pascal Bouée, le Prieuré Saint-Nicolas – Villeberfol, 41290 Conan. Tél. 02.54.23.87.54. E-mail : [pascal.bouee@chamuerigault.fr](mailto:pascal.bouee@chamuerigault.fr)).

24 juillet à Châteauroux à Châteauroux (Mme Sylvie Meton, les Aubiers, 36110 Brion. Tél. 02.54.31.11.00. E-mail : [smeton@aol.com](mailto:smeton@aol.com)).

22 août à Maillebois, fête de la chasse (M. Claude Voilet, 7, rue de Néron, 28130 Pierres. Tél. 02.37.27.51.95. E-mail : [claud.voilet@sfr.fr](mailto:claud.voilet@sfr.fr)).

25 septembre à Villiers-le-Morhier (M. Claude Voilet, 7, rue de Néron, 28130 Pierres. Tél. 02.37.27.51.95. E-mail : [claud.voilet@sfr.fr](mailto:claud.voilet@sfr.fr)).

**Assemblée générale.** Elle doit être faite avant le 31 mars 2010 selon les statuts et aura lieu à Bourges, le samedi 27 mars 2010.

Mme Cacard se charge de trouver une salle pouvant accueillir au moins 100 personnes ainsi qu'un restaurant (15 à 20 personnes) pour le déjeuner après la réunion du comité se tenant le matin de l'assemblée. L'ensemble du comité donne son accord et remercie Mme Cacard.

**Game Fair 2010.** Il aura lieu les 18-19 et 20 juin 2010. M. Daubry s'est chargé cette année de la séance de confirmations et renvoyé tous les documents au président de la SCC, M. Arthus, qui les a renvoyé à Pierre Rouillon, en lui demandant que ce soit la Régionale du Centre qui l'organise. Cette séance sera organisée sous la responsabilité du Blaisois car se déroulant sur ses terres, la responsabilité financière sera assurée par la Régionale. Nous ferons la demande auprès de la SCC pour qu'elle figure à son calendrier et par la même celui de la SCRC. Le président prendra contact avec M. Figère, à la demande de M. Arthus afin d'organiser la séance de confirmation. Cette année, 46 chiens à 29 € soit 1.334 € au total ont été confirmés par 3 juges. Le prix d'entrée était de 18 € par personne.

**Procédure pour demandes de manifestations en région Centre.** Toutes demandes doivent être envoyées au préalable au président, puis il en discute avec les présidents de section concernés. Un courrier sera envoyé pour confirmer la manifestation. Pour la chasse, même consigne, le président voit ensuite avec le responsable chasse de la section et le responsable régional. Pour toute demande de subvention et d'organisation d'un championnat de France de travail ou autres, la décision est prise par le comité de la SCRC.

**Réunion chasse.** Le président souhaiterait organiser une réunion chasse avec les personnes concernées (comité et hors comité) afin de débattre selon un ordre du jour préétabli des différents problèmes rencontrés lors de manifestations (field-trial de printemps ou d'automne, Saint-Hubert, BICP, etc.). La date de cette réunion sera fixée lors du prochain comité et Xavier Boissy propose de le faire en Touraine, à Thilouze, à la maison de la chasse.

**Finances.** Arlette Jaffré annonce des finances saines. Le Cher a régularisé son dernier versement pour 2008. L'Indre a déjà versé 3.000 € en janvier 2009 sur 17.099,23 € de bénéfices sur 2008. Reste 14.099,23 € à verser. La Beauce a remboursé ses 2.000 € versés pour l'achat de ses coupes.

Trésorière du Cher : Claudie Auchère.

Trésorière de l'Indre : Marie-Laure Dussault.

Trésorière du Blaisois : Irène Leclerc.

Trésorier de la Sologne : Roger Roulleau.

Trésorière de la Touraine : Annie Mercier.

Trésorière de la Beauce : Brigitte Aviot.

**Approbation du calendrier de la CEACUR.** Une réunion avec les présidents de la CEACUR s'est tenue le 4 juillet 2009, à Orléans, lors de laquelle Arlette Jaffré a été élue à l'unanimité. Puis une autre a eu lieu le 12 septembre 2009 avec les présidents de club d'utilisation afin de finaliser ce calendrier. Aucun concours n'aura lieu le jour d'une exposition sauf demande faite au préalable au président de section. 109 manifestations ont eu lieu en 2009. Le calendrier est adopté par le comité et sera envoyé aux clubs.

**Fédération.** Lors de la dernière réunion, Pascal Bouée souhaitait mettre cette région en fédération ainsi que certains présidents de section et d'autres non. La Beauce, à la majorité de son comité, y est favorable.

Doit-on faire une réunion spécifique à ce sujet ou certaines personnes intéressées et compétentes sur le sujet pourraient y travailler et présenter un dossier complet au comité lors de la prochaine réunion de la SCRC. Puis l'information serait débattue dans chaque section et les décisions données lors du prochain comité. Par contre, la décision finale serait prise en assemblée générale extraordinaire. Le débat reste ouvert.

**Carnets pour les cotisations 2010.** 3.200 cartes ont été tirées en 2009 soit 360 € HT par l'imprimeur que M. Maisonneuve avait contacté pour le marché. 3.400 seront faites pour 2010 en y mentionnant les catégories (chasse, agrément et utilisation).

De 1 à 600 pour le Cher (600) ; de 601 à 1.000 pour l'Eure-et-Loir (400) ; de 1.001 à 1.300 pour l'Indre (300) ; de 1.301 à 1.900 pour l'Indre-et-Loire (600) ; de 1.901 à 2.350 pour le Loir-et-Cher (450) ; de 2.351 à 3.050 pour le Loiret (700) soit un total de 3.050.

### Questions diverses

*Cages.* Xavier Leroy fait un gros travail sur la gestion des cages avec les différentes sections. Il sera invité lors de la prochaine réunion afin d'exposer son travail avec le CEA et les problèmes rencontrés lors des retours des cages après les expositions de la région Centre.

*Factures.* M. Rouillon a en sa possession un carnet de chèques de la SCRC mais n'en signera aucun sauf ceux de défraiement d'Alette Jaffré. C'est avant tout le rôle de la trésorière de régler toutes les factures et non le sien.

*Poste au sein d'un comité.* M. Marquis souhaite à l'avenir que toute personne entrant dans un comité de section après élection ou par cooptation le fasse dans sa catégorie de prédilection (chasse, agrément ou utilisation) et non n'importe où. Proposition acceptée.

*Concours.* Le club de Langeais de Patricia Notter organise en 2009 un challenge inter races de chiens d'utilisation et souhaite des subventions de la SCRC et de la CEACUR de 500 €. Ce n'est pas un championnat de France mais une grosse manifestation. Le coût est de 3.700 €. Le comité est d'accord à la majorité pour verser la subvention ainsi que la CEACUR.

*Affiliation.* Un club d'utilisation qui se situe en dessous de Saint-Germain-des-Bois (18) demande son affiliation. Arlette Jaffré a étudié tout le dossier et tout paraît OK. Il ne reste qu'à valider le terrain car aucun repérage n'a été fait, M. Danger se charge d'y aller. Ce club fera de l'obéissance et de l'éducation. Dossier à suivre.

*C.A.N.T.* M. Voilet parle de son dernier concours qui a eu lieu au sein de son exposition et qui a rassemblé 30 chiens (18 € par inscription). Il en résulte un déficit de 500 €. Il demande une subvention égale à son déficit pour 2010 au comité afin de pouvoir l'organiser. Demande acceptée.

*Site SCRC.* Le site est de plus en plus visité (66 connections par jour). Une nouvelle séance d'informations sur le fonctionnement du site sera organisée courant octobre car certains membres du comité rencontrent quelques difficultés pour surfer sur celui-ci. Si problèmes, se mettre en relation avec Imre Horvath soit par téléphone ou bien par mail.

*Confirmation* Un nouveau document sera mis à la disposition de tout le monde sur le site de la SCC et pourra être téléchargé.

*MOFAA.* La centrale a un budget assez important au niveau de la formation par l'État afin d'organiser les MOFAA (module de formation à l'attestation d'aptitude). La SCC souhaite que les régionales organisent des formations (50 personnes) dirigées par un intervenant de la SCC et un vétérinaire qui seront pris en charge par la SCC. La SCRC aura à sa charge l'hébergement et la restauration. Prix : 50 € pour les 2 jours. Le comité donne son accord pour l'organisation de cette formation, reste à trouver la date.

*SCC.* L'assemblée générale de la SCC aura lieu le mardi 4 mai 2010, à Paris, à l'hôtel Intercontinental.

La séance est close à 21 h 40.

La prochaine réunion aura lieu le mercredi 16 décembre 2009, à 18 h, même ville, même salle.

Le Président  
Pierre ROUILLON

Le Secrétaire  
Jean-Yves LEFÈVRE